



## SITUATION RH dans le rouge en Haute-Saône

Les antennes de VESOUL et LURE connaissent depuis plusieurs semaines une grave carence dans leurs effectifs de CPIP.

A VESOUL où sur un effectif théorique de 11 ETP il n'y a que 7,4 agents présents et où les absences, liées en majeure partie au contexte professionnel, durent et viennent impacter significativement l'énergie et le moral des troupes.

Où nous venons d'apprendre que le retour prévu d'une collègue contractuelle début 2025 était finalement abandonné et où une autre collègue placée en CLD ne peut de fait intégrer son poste.

A VESOUL où, d'ailleurs, l'effectif théorique n'est pas au niveau de l'activité telle que les statistiques en témoignent, qui font état de plus de détenus et de plus de mesures de DDSE qu'à BELFORT.

A VESOUL où la situation d'encadrement, dégradée depuis des années par une succession de cadres qui ne font que passer, le dernier étant en arrêt maladie depuis des mois, insécurise l'équipe et ses relations avec les partenaires.

A VESOUL qui a été site pilote du programme ADERES et où après avoir pressé les agents de monter de nombreux groupes chaque année, on en vient à annuler les sessions préparées.

Où des incertitudes pèsent sur le programme de Justice Restaurative, pourtant bien lancé.

A VESOUL donc, où l'absence de réactivité de notre administration par rapport aux absences des personnels oblige ce qui reste de l'équipe à se réorganiser sans cesse pour parer au plus pressé.

A LURE où deux CPIP sont sur le point de partir en congé maternité et où aucune solution de remplacement n'a été acceptée : 2 absents sur une équipe de 6, cela représente beaucoup...

La situation RH ne permet plus de travailler dans le respect des procédures prévues, du RPO ni d'assurer un suivi de qualité, en milieu ouvert comme à la maison d'arrêt.

Allons nous attendre que l'épuisement grandissant du reste des équipes occasionne de nouveaux arrêts maladie ? Un burn out généralisé ?

**Nous demandons a minima et à brève échéance  
le renouvellement du contrat de notre vacataire sur VESOUL  
le remplacement des collègues en congés maternité à LURE  
ET  
la création du poste manquant à VESOUL !**

Vesoul, le 21 octobre 2024  
Syndicat CGT-IP Bourgogne – Franche-Comté